



CAPA second degré du 20 février 2023

Déclaration liminaire de la CGT Éduc'action Limousin

Depuis le 19 janvier 2023, la mobilisation contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement ne faiblit pas. Au contraire, elle se renforce au fil des journées d'action. Face à l'expression de cette colère le gouvernement et ses soutiens jouent la fermeté mais sont plus que jamais isolés et fragilisés. Les débats et la « pédagogie » ont en effet permis de démontrer clairement que ce projet est tout à la fois parfaitement inutile et profondément injuste. La CGT, comme l'ensemble de l'intersyndicale entend obtenir le retrait, sans condition, de cette contre-réforme funeste. Face à un pouvoir « droit dans ses bottes », sourd aux attentes du monde du travail, la généralisation de la grève s'impose.

La CGT Éduc'action appelle donc d'ores et déjà l'ensemble des personnels à faire du 7 mars une journée de grèves massives dans notre secteur qui permettent la fermeture des écoles, établissements et services, et à s'organiser pour reconduire la grève jusqu'au retrait.

Alors que la contre-réforme des retraites va encore un peu plus désavantager les femmes, le ministère de l'Éducation nationale tente d'imposer un « travailler plus pour gagner plus » à travers son « pacte » enseignant qui va accroître les inégalités femmes/hommes, dégrader les conditions de travail et mettre en concurrence les personnels. C'est inacceptable, en particulier dans notre secteur féminisé à hauteur de 73%. La CGT Éduc'action appelle l'ensemble des personnels à la grève féministe du 8 mars dans le cadre de la journée internationale pour le droit des femmes.

La CGT Éduc'action a décidé de quitter le groupe de travail ministériel sur le « pacte » tant il s'agit à nos yeux d'une mascarade. Les bases de travail ne permettent en rien d'envisager de répondre à l'urgence de revalorisation salariale dont nos métiers ont besoin. Ce ne sont pas des primes, des heures supplémentaires ou encore de nouvelles missions qui les rendront de nouveau attractifs. L'éducation n'est pas un coût mais un investissement. Aussi, la CGT Éduc'action revendique une augmentation générale de 400 euros pour toutes et

tous, une revalorisation du point d'indice à hauteur de l'inflation et une négociation sur les grilles indiciaires.

Concernant la voie professionnelle la ministre déléguée vient de restituer les « leviers » sur lesquels reposeront son projet de réforme et les expérimentations mises en place à la rentrée 2023 (les établissements supports ne sont pas connus, il-y-en a-t-il en Limousin ?). Sont d'ores et déjà actées, la création d'une demi-journée « Avenir » au collège et la gratification des stages (un montant de 200 euros est avancé : 1,4 euro de l'heure !). Les mobilisations historiques de l'automne ont permis d'empêcher l'augmentation de 50% de la durée des PFMP, mais elle propose malgré tout de les déréguler en modulant leur durée en fonction du parcours et des besoins de l'élève. Pour le reste, c'est, sans surprise, la même litanie libérale : arrimer toujours plus les lycées professionnels aux intérêts des entreprises. La ministre déléguée veut renforcer leur emprise dans l'organisation du temps scolaire et les contenus enseignés. Validant les dispositifs de la réforme Blanquer, l'AP, la co-intervention, le chef-d'œuvre, le module insertion ou poursuite d'études seraient investis par des intervenant·es venant de l'entreprise. De plus, en préconisant de s'affranchir de l'année scolaire et de mettre en place un enseignement modulaire pour délivrer des blocs de compétences, le projet s'attaque aux diplômes nationaux, clé de voute de la qualification. Au final, la ministre veut doper l'apprentissage en développant la mixité des publics (élèves, apprenti·es, stagiaires de la formation continue) et des parcours. L'objectif est bien de démanteler le lycée professionnel et d'en faire un organisme de formation. Tout ceci n'est pas acceptable et la CGT Educ'action invitera de nouveau les collègues à se mobiliser pour contrer cette offensive du privé.

Nous sommes ici pour installer une commission administrative paritaire académique, suite aux dernières élections professionnelles. Revenons un instant sur ces élections. Si nous pouvons nous féliciter de la nette progression de la CGT Educ'action tant au niveau national qu'académique, nous ne pouvons nous satisfaire de la dramatique chute de la participation. Les multiples difficultés rencontrées par les collègues pour voter, nous n'y reviendrons pas ici tant elles furent nombreuses et variées, sont les résultantes de la légèreté avec laquelle le ministère et ses prestataires privés ont organisé ces élections. Le ministère porte donc la responsabilité de cet échec démocratique.

Mais le peu d'appétence de notre ministère pour le dialogue social n'est plus à démontrer. Nous installons donc aujourd'hui une CAPA qui est, depuis la loi de

transformation de la fonction publique, vidée de son sens et a perdu l'essentiel de ses compétences.

Il sera donc question aujourd'hui, notamment, des recours de collègues concernant l'avis final de leur dernier rendez-vous de carrière. Nous étudierons certes ce point avec rigueur afin de défendre au mieux les collègues que nous représentons mais nous voulons rappeler ici que la CGT Educ'action revendique la suppression de la hors-classe comme de la classe exceptionnelle et un déroulement de carrière de 35 ans sur un seul grade, avec un rythme d'avancement identique, afin de permettre à toutes et tous d'atteindre en fin de carrière l'échelon le plus élevé.